



Syndicat CGT du Conseil départemental 44

3 Quai Ceineray – CS 94109 - 44041 Nantes Cedex 1

Bureaux : Immeuble Germaine TILLION

26 Bd Victor Hugo – 44200 Nantes

Tel : 02 51 17 23 96 – Mail : syndicat.cgt@loire-atlantique.fr

Site Internet : <https://cd44.reference-syndicale.fr>



Nantes,
Le 12 juillet 2024

Lettre ouverte adressée à Monsieur Ménard, président du Conseil départemental 44
Copie adressée à Madame Mahé, élue en charge du personnel
Copie adressée à Monsieur Lucas, directeur général des services
Copie à la mission dialogue social

Monsieur le Président,

Notre syndicat CGT du Conseil départemental de Loire-Atlantique souhaite vous faire part de l'expression d'agents, recueillie récemment lors de rencontres sur des territoires, tant celle-ci nous alerte en qualité de représentants du personnel.

En effet, un manque criant et inédit de moyens tant matériels qu'humains nous a été exprimé. En voici des exemples :

- Au service aménagement, les agents sont « invités » à ne plus tondre sur les ronds-points, faute de quoi ils ne disposeraient plus d'essence dès le mois d'octobre. Des mutations d'agents en vue de regroupement de centres d'intervention ont déjà eu lieu, mais les travaux prévus pour le regroupement, n'ont pas lieu, eux ! Ils et elles sont même invités à rester dans les centres d'intervention les vendredis après-midi, avec l'inquiétude d'une diminution subie de leur temps de travail qui adviendrait prochainement.
- Dans ce même service, il n'est plus autorisé d'acheter même trois sacs de ciment. Le matériel n'est pas réparé, faute de budget, aucun investissement dans ce domaine non plus, parfois certains travaux sont programmés, puis différés. Sur certaines délégations, le budget dédié aux espaces naturels sensible a diminué de 30%, ce qui impacte les associations d'insertion, qui du coup, ont vu leur offre d'insertion diminuer d'autant.
- À l'Aide Sociale à l'Enfance, le budget taxi a été réduit de manière drastique, ce sont les travailleurs sociaux qui assurent les accompagnements/déplacements des enfants confiés occasionnant une perte de temps de travail très conséquente.
- A la Direction solutions numériques, des projets avaient déjà été « élagués » après une sélection drastique pour 2024, les agents ont été informés que certains de ces projets sont reportés à une échéance inconnue, que vont donc faire les agents ?
- Globalement, les travaux d'entretien des bâtiments ne sont plus réalisés, même les plus essentiels, basiques : à Ancenis dans le bâtiment de la délégation, à Nantes dans celui de Daviais, des infiltrations entraînant des moisissures ne sont pas traitées, les agents posent des seaux et des serpillères, mais les murs sont infiltrés d'eau. À Ancenis toujours, deux WC sont condamnés faute de pouvoir commander des petites pièces pour les réparer, idem dans le

bâtiment Germaine Tillion, des WC aussi condamnés faute de lumière car pas d'ampoule dans certains locaux. À Ancenis encore, une terrasse en bois a été condamnée car une latte était pourrie, mais non remplacée, le bâtiment de l'Espace Départemental des Solidarités d'Ancenis - Loireauxence prend l'eau sur le toit-terrasse (qui pourrait être utilisé comme piscine !), mais en dépit des nombreuses alertes, rien n'est fait. Pourtant, dans certains cas, les budgets engagés seraient d'une modestie risible !

- Le non-remplacement d'agents en arrêt de travail, ou déjà partis, épuise ceux qui restent et doivent pourtant assurer la continuité de service. Les agents ne sont pas dupes des économies réalisées « sur leur dos » en ne recrutant que très tardivement sur des postes vacants.
- Cette liste est évidemment non exhaustive...

Monsieur Xavier-Pierre Lucas, directeur général des services, a expliqué via une vidéo en fin d'année dernière que les temps étaient difficiles, le budget complexe à boucler. Les agents y ont été particulièrement attentifs, et attendaient une communication sur la suite. Le budget a été voté fin mars 2024, un peu plus tard que d'ordinaire, certes, mais rien n'a été dit aux agents quant à la situation financière réelle de la collectivité. Nous savons qu'une note a été communiquée aux directeurs et directrices, à quand une information large et transparente ?

Alors, les rumeurs vont bon train : le département serait prochainement sous la tutelle de l'État, selon une chaîne d'information (ou de désinformation ?), le budget ne permettrait pas très prochainement au département de payer les salaires. Autant d'inquiétudes non étayées mais qui continuent pourtant d'être relayées faute de communication officielle.

Une absence totale de visibilité dans ce qui peut être fait, les missions qui seront menées à bien, ou non, et donc une importante perte de confiance, une réelle inquiétude se montre au sein de la collectivité : du jamais vu !

Une communication s'impose, urgemment !